RÉUSSIR l'Anjou agricole

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7293661901

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7293661901

Cette annonce a été mise en ligne le **9 juin 2022** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 juin 2022, à Angers.
Dénomination : La Maison des Cuma
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 3, Rue Carl Linné à Angers (49 000)
Objet : Acquisition, administration, gestion par location et vente de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 1 000 euros
Montant des apports en numéraire : 1 000 euros
Cession de parts et agrément : conditions inscrites à l'article 13-2 des statuts.
Gérante : Union des Cuma des Pays de la Loire, sise 14 Avenue Jean Joxé à Angers (49 006)
La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

Pour avis
La gérance

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex